

## ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME

Marketing Institutionnel des Produits de la Mer

Volet International

Actions B.1

# PARTICIPATION AU SALON DES PRODUITS DE LA MER

« SEAFOOD EXPO GLOBAL »

Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016



**SOMMAIRE :**

<b>I. Présentation :</b>	<b>3</b>
<b>I.1. Contexte &amp; Objectifs :</b>	<b>3</b>
I.1.1. Contexte :	3
I.1.2. Objectifs :	3
I.1.3. Concept :	3
<b>I.2. Présentation du marché européen des produits de la mer :</b>	<b>4</b>
<b>I.3. Présentation du salon Seafood Expo Global :</b>	<b>6</b>
<b>II. Processus de participation :</b>	<b>6</b>
<b>I.1. Règlement de sélection :</b>	<b>6</b>
I.1.1. Objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt :	6
I.1.2. Processus de sélection :	6
<b>I.2. Règles de participation :</b>	<b>6</b>
I.2.1. Qualité des soumissionnaires :	6
I.2.2. Obligations des soumissionnaires :	7
I.2.3. Composition du dossier de soumission :	7
<b>I.3. Dépôt du dossier de soumission :</b>	<b>8</b>
I.3.1. Clause de confidentialité :	8
I.3.2. Remise du dossier de soumission :	8
<b>I.4. Sélection des dossiers de soumission :</b>	<b>8</b>
<b>II. Annexes :</b>	<b>9</b>
<b>II.1. Annexe 1 : Demande de participation.</b>	<b>9</b>
<b>II.2. Annexe 2 : Formulaire de description de l'entreprise.</b>	<b>9</b>
<b>II.3. Annexe 3 : Formulaire des représentants.</b>	<b>9</b>
<b>II.4. Annexe 4 : Formulaire des institutions.</b>	<b>9</b>



## I. Présentation :

### I.1. Contexte & Objectifs :

#### I.1.1. Contexte :

Le Plan Halieutis, stratégie de développement intégrée du secteur halieutique national, a identifié le marketing institutionnel parmi les axes nécessaires à engager afin de promouvoir et de renforcer la notoriété et l'image de marque des produits halieutiques marocains à l'échelle nationale et internationale. Dans cette perspective, le Département de la Pêche Maritime a élaboré une Stratégie Marketing pour la Promotion Institutionnelle des produits de la mer sur le marché intérieur et les marchés d'exportation.

A l'échelle internationale, la stratégie marketing prévoit quatre axes de communication :

- **Axe Durabilité** : Mettre en évidence les initiatives entreprises pour contribuer à la gestion durable de la pêche au Maroc ;
- **Axe Valeur Sensorielle** : Mettre en avant les valeurs sensorielles des produits de la mer marocains (goût, aspect, texture, ...) ;
- **Axe Savoir-faire** : Communiquer sur le savoir-faire de l'industrie halieutique marocaine ;
- **Axe Authenticité & Tradition** : Promouvoir l'authenticité des espèces halieutiques marocaines et valoriser les méthodes de pêche traditionnelles et artisanales.

Sur le plan opérationnel, sous l'étendard « Moroccan Seafood » en tant qu'identité visuelle, la stratégie marketing institutionnel a défini un plan de promotion global, intégré et axé autour de plusieurs actions, notamment la participation aux salons.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan du plan d'action 2016, de la stratégie marketing institutionnel, le Département de la Pêche Maritime et l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE), organisent la participation du Maroc au salon des produits de la mer et des procédés associés ; « Seafood Expo Global », à Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016.

#### I.1.2. Objectifs :

L'objectif à travers l'organisation de la participation du Maroc au salon Seafood Expo Global, est d'accroître la notoriété et l'image de marque de l'offre marocaine en produits de la mer sur le marché européen, et ce à travers ;

- La présentation et l'exposition des produits de la mer marocains,
- La mise en avant des atouts des produits marocains : la qualité, la durabilité, l'authenticité et la tradition, la diversité, le savoir-faire...,
- La mise en valeur de l'origine Maroc et du savoir-faire marocain,
- L'instauration d'une plateforme d'échange, de partage et de discussion entre les opérateurs marocains et européens.

#### I.1.3. Concept :

La participation marocaine au salon Seafood Expo Global, est une action promotionnelle qui permettra de présenter les produits de la mer marocains aux opérateurs européens.

Le pavillon Maroc, qui portera la signalétique « Moroccan Seafood », comprendra :

- **Un espace d'accueil institutionnel** : Accueil, information et orientation des visiteurs du pavillon,



- **Des espaces d'expositions** : Stands d'entreprises présentant et exposant leurs produits et traduisant la qualité et la diversité de l'offre marocaine,
- **Un espace de dégustation** : Dégustation des produits de la mer marocains offerte aux visiteurs,

La participation marocaine à ce salon sera supportée par une importante campagne de communication, qui comprendra :

- Des insertions publicitaires dans le catalogue officiel et le site web du Salon, de l'affichage au niveau du salon, ... etc,
- La production d'une brochure institutionnelle et d'un catalogue des exposants comprenant des fiches descriptives des entreprises marocaines participantes,
- La couverture médiatique à l'échelle nationale et européenne (des journalistes marocains TV et presse écrite feront le déplacement pour couvrir l'évènement, ainsi que la couverture de l'évènement par la presse européenne généraliste et spécialisée).

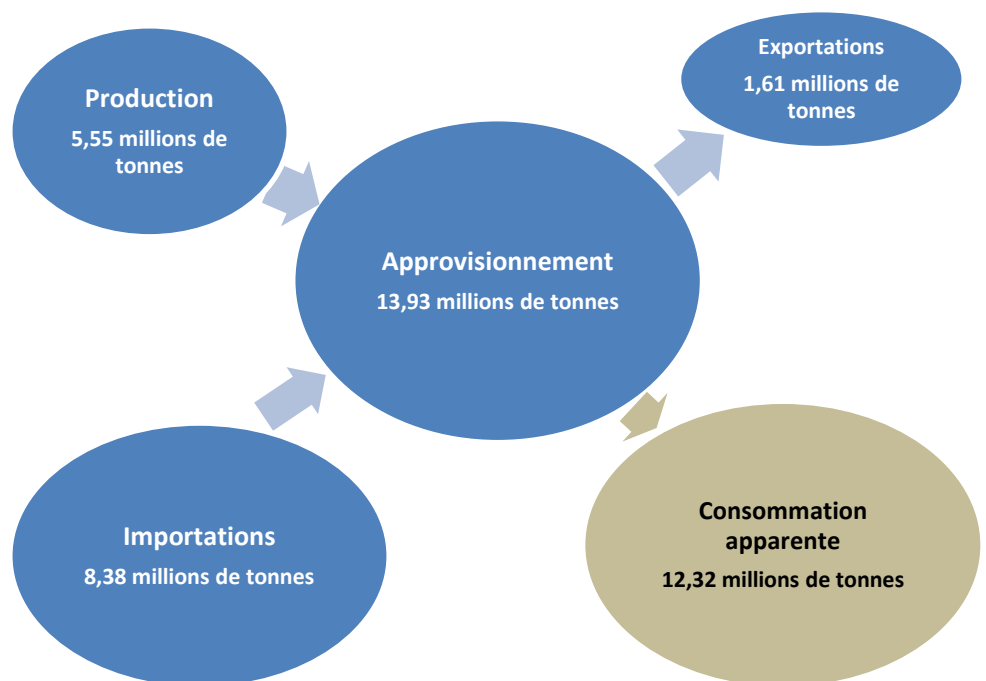
## 1.2. Présentation du marché européen des produits de la mer :

L'Union Européenne est un important marché de consommation de produits de la mer. Elle est le premier importateur de produits de la mer, absorbant 24 % de la valeur totale des échanges mondiaux.

En 2011, la part de l'UE dans la production totale mondiale est de 3,4 % soit près de 6 millions de tonnes. En fait, l'UE occupe la cinquième place dans le classement de la production de produits de mer.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de dépenses en produits de la pêche, l'UE occupe la première place. Elle couvre sa consommation intérieure essentiellement par les importations, avec 8,38 millions de tonnes, dont la majorité se compose de produits congelés ou préparés. Les crevettes, le thon, le poisson blanc et la farine de poisson sont les produits les plus importés.

La consommation par habitant de l'UE est de 27 kg par personne par an. On consomme chaque année près de 12,3 millions de tonnes de produits de la mer représentant 52,2 milliards d'euros, dont 44% sont fournis par la flotte de pêche européenne.



Près de 62 % de la consommation des produits aussi dans l'UE, est couverte par 13 espèces, dont la consommation est illustrée par le tableau ci-après ;

Principales espèces commerciales	Consommation par habitant (kg)
Thon (en conserve)	2,14
Cabillaud	1,96
Saumon	1,72
Lieu jaune	1,64
Hareng	1,18
Moule	1,16
Merlu	0,94
Maquereau	0,87
Pangasius	0,8
Crevettes tropicales	0,75
Sardine	0,71
Calmar	0,7
Coquille Saint-Jacques et Autres pectinidés	0,58

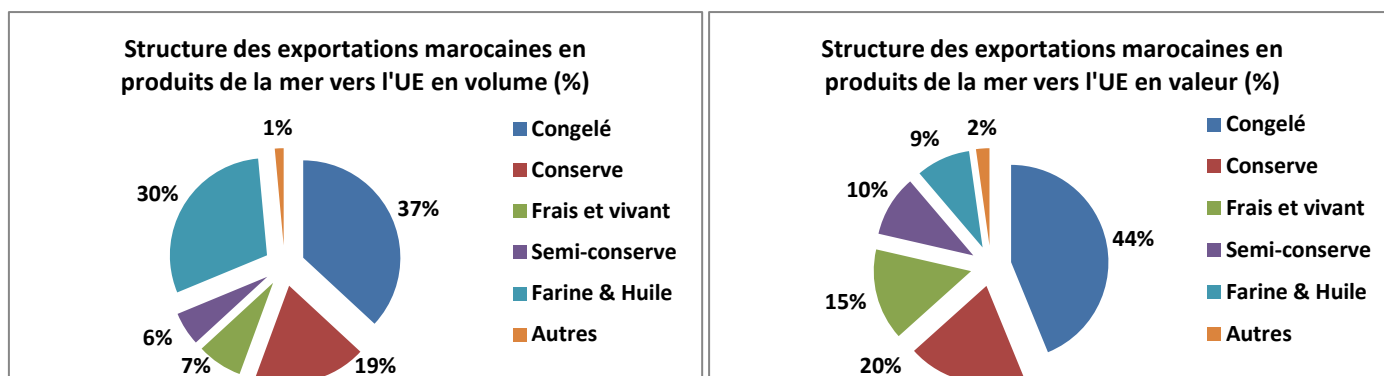
Les principaux marchés de produits de mer de l'UE sont l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, et le Portugal.

L'Espagne est sans aucun doute le plus grand marché de poisson et de fruits de mer de l'UE. Elle figurait au 4<sup>ème</sup> rang des plus grands importateurs de produits de mer mondiaux en 2011, avec des importations de 5,16 milliards d'euros.

#### Les exportations marocaines vers le marché européen :

En 2014, les exportations marocaines en produits de la mer ont chiffré un volume de plus de 590 milles tonnes d'une valeur de près de 17,5 milliards de Dhs.

Les importations de l'UE du Maroc en produits de la mer en 2014, ont chiffré un volume de près de 260,9 milles tonnes qui représente près 10,6 milliards de DH, composées principalement de produits congelés avec un CA à l'export de 4,6 milliards de DH et de conserves avec 2,1 milliards de DH.



Le Maroc est la 6<sup>ème</sup> source d'importation principale des produits de mer de l'UE. La Norvège et la Chine sont les principaux fournisseurs de l'UE. Elles assurent près de 60% de la valeur total des importations de l'UE en produits de la mer.



Le marché européen est une destination importante pour les exportations marocaines en produits de mer. En effet, 62,2% de CA à l'export est généré par le marché de l'Union Européenne, qui est de loin classé au 1<sup>ème</sup> rang des destinations des exportations marocaines en produits de la mer.

### I.3. Présentation du salon Seafood Expo Global :

Le salon Seafood Expo Global, considéré comme la plus importante plateforme européenne du secteur des produits de la mer, s'affirme comme le rendez-vous mondial annuel des professionnels de ce secteur.

En effet, lors de la précédente édition, ce salon a attiré plus de 25840 participants acheteurs et vendeurs venus en provenance de 150 pays et 1721 exposants originaires de 77 pays et ce sur une superficie nette totale de 35000 m<sup>2</sup>.

La 24<sup>ème</sup> édition du salon Seafood Expo Global 2016, devrait réunir plus de 17000 exposants en provenance de 75 de pays, offrant aux acheteurs potentiels mondiaux (importateurs, exportateurs, détaillants, grossistes...) un accès direct aux produits de la mer, et de quoi permettre aux visiteurs professionnels (acteurs de toute la chaîne, des spécialistes de l'approvisionnement, de la transformation, de la distribution et de l'import-export) de voir de nouveaux produits, évaluer les tendances et découvrir les nouveautés du secteur des produits de la mer.

## II. Processus de participation :

### I.1. Règlement de sélection :

#### I.1.1. Objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt :

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt porte sur la participation au pavillon **Moroccan Seafood** au niveau du salon **Seafood Expo Global**, qui sera organisé à Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016.

#### I.1.2. Processus de sélection :

Le processus du présent Appel à Manifestation d'Intérêt se déroule en une seule phase à l'issue de laquelle, il sera procédé à la **sélection** des candidats satisfaisants au mieux aux critères définis ci-dessous.

#### Planning :

Principales Etapes	Date
Échéance pour la remise des dossiers de soumission	31/12/2015

### I.2. Règles de participation :

#### I.2.1. Qualité des soumissionnaires :

Peuvent soumissionner au présent Appel à Manifestation d'Intérêt ;

- Les opérateurs disposant d'un agrément sanitaire pour le traitement et la transformation des produits de la mer (établissement à terre et les sociétés de la pêche hauturière),
- Les institutions opérant dans le secteur halieutique marocain, notamment les établissements publics, les associations, les fédérations, les confédérations et autres représentations professionnelles.



### I.2.2. Obligations des soumissionnaires :

Les soumissionnaires retenus, après le processus de sélection, s'engageront à :

- S'acquitter d'une contribution financière pour la participation à ce salon au profit de l'EACCE,
- Prendre en charge les frais inhérents au voyage et au séjour de leurs représentants,
- Mettre à la disposition de l'opération leurs échantillons de produits à exposer (Le transfert du produit de l'unité vers Casablanca étant pris en charge par l'opérateur et le transit de Casablanca vers Bruxelles - Belgique étant pris en charge par l'EACCE),
- Assurer l'animation de leurs stands.

### I.2.3. Composition du dossier de soumission :

Il est demandé aux soumissionnaires de démontrer qu'ils répondent aux critères du présent Appel à Manifestation d'Intérêt à travers un dossier de soumission.

Ce dossier est composé de :

#### • Pour les opérateurs :

##### ▪ La demande de participation (Annexe 1) :

Il s'agit d'une lettre qui formalise la demande de participation du soumissionnaire à l'Appel à Manifestation d'Intérêt dûment datée et signée par le représentant légal de la société selon le modèle fournis en annexe 1.

##### ▪ Description de l'entreprise (Annexe 2) :

Comprenant les volets suivants :

- L'identité de l'entreprise : Raison sociale, coordonnées (adresse, contacts, ... etc),
- Les caractéristiques de l'entreprise : Forme juridique, capital social, année de création, effectif total, ... etc,
- Les sites de production ou navires de la pêche hauturière : Nombre, localisation et N° d'agrément,
- La Production : Approvisionnement, capacité de traitement, principales espèces traitées, démarche qualité et marques commerciales,
- Le chiffre d'affaire,
- Les participations aux événements promotionnels.

##### ▪ Identité des représentants de l'opérateur (Annexe 3) :

Le soumissionnaire devra désigner des représentants pour participer au salon (l'animation de l'espace d'exposition). Ils doivent satisfaire les conditions suivantes :

- La maîtrise de l'activité technique de l'entreprise (approvisionnement, traitement, conditionnement, contrôle qualité ....),
- La maîtrise de l'activité commerciale de l'entreprise (production quantitative, ventes, prix, marchés, exportations...).



### • **Pour les Institutions :**

Il s'agit d'un formulaire qui formalise la demande de participation à l'Appel à Manifestation d'Intérêt comprenant l'identité de l'institution : Forme juridique, coordonnées (adresse, contacts, ... etc), ainsi que l'identité de ses représentants pour participer au salon (l'animation de l'espace d'exposition).

#### **N.B :**

- \* Le soumissionnaire pourra présenter tout document de nature à enrichir sa candidature.
- \* Les formulaires, objet des annexes 1, 2, 3 et 4 devront être dûment signés par le **Représentant Légal**.
- \* Les candidats qui soumettraient des dossiers de soumission incomplets verront leur candidature rejetée.

### **I.3. Dépôt du dossier de soumission :**

#### **I.3.1. Clause de confidentialité :**

Le Département de la Pêche Maritime s'engage à ne divulguer aucune information dont il pourrait avoir connaissance à travers le dossier de soumission.

#### **I.3.2. Remise du dossier de soumission :**

Le dossier de soumission sera placé dans un pli scellé portant la mention «Seafood Expo Global, Bruxelles - Belgique, 2016».

Un exemplaire devra être déposé au Département de la Pêche Maritime au plus tard le 31 décembre 2015, à l'attention de :

Madame la Directrice des Industries de la Pêche Maritime  
 Direction des Industries de la Pêche Maritime  
 Département de la Pêche Maritime  
 BP.476, Agdal - Rabat, Maroc

Aucun Dossier de soumission ne sera accepté après le 31 décembre 2015, à 16h30.

### **I.4. Sélection des dossiers de soumission :**

Une commission Ad hoc sera chargée de l'examen des dossiers de soumission et la sélection des soumissionnaires qui seront retenus pour la participation au salon **Seafood Expo Global**. La sélection obéira aux principes généraux suivants :

- **Volonté** : seront priorisées les entreprises qui exprimeront une forte VOLONTE de participation aux actions programmées dans le cadre de la Stratégie Marketing Institutionnel,
- **Engagement** : seront priorisées les entreprises qui exprimeront un ENGAGEMENT fort à réussir les actions programmées dans le cadre de la Stratégie Marketing Institutionnel,
- **Excellence/Progrès** : seront priorisées les entreprises dynamiques et innovantes, qui entreprennent une politique d'EXCELLENCE et qui sont inscrites dans une démarche de PROGRES,
- **Equité/Equilibre** : sera appliqué le principe de l'EQUITE entre les petites, moyennes et les grandes entreprises pour garder un EQUILIBRE dans la représentativité de l'offre marocaine,



- **Rotation** : sera appliqué le principe de la ROTATION pour donner l'occasion de participation, aux actions programmées dans le cadre de la Stratégie Marketing Institutionnel, à l'ensemble des opérateurs qui rempliront les conditions de participation et qui en exprimeront la VOLONTE,
- **Complémentarité** : sera appliqué le principe de la COMPLEMENTARITE entre les entreprises participantes à chacune des actions programmées dans le cadre de la Stratégie Marketing Institutionnel pour couvrir au mieux les différentes composantes de l'offre marocaine.

## II. Annexes :

II.1. Annexe 1 : Demande de participation.

II.2. Annexe 2 : Formulaire de description de l'entreprise.

II.3. Annexe 3 : Formulaire des représentants.

II.4. Annexe 4 : Formulaire des institutions.



**Annexe 1 : Demande de participation****Je soussigné,**

-..... (Prénom, Nom)

-..... (Fonction / Qualité)

**Agissant au nom et pour le compte de** ..... (Raison sociale et Forme Juridique)

Soumissionne à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Département de la Pêche Maritime et l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations pour faire participer l'entreprise que je représente au **pavillon Moroccan Seafood**, du salon **Seafood Expo Global**, organisé à Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016, notamment à travers :

- La contribution financière pour la participation à ce salon,
- La désignation des représentants de l'entreprise, et la prise en charge des frais inhérents à leur voyage et à leur séjour,
- La mise à la disposition de l'opération des échantillons de produits à exposer au niveau du salon.

**Déclare sur l'honneur :**

- Que les informations communiquées dans le dossier de soumission relatif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sont exactes,
- Que l'entreprise que je représente n'est ni en liquidation judiciaire, ni en redressement judiciaire.

Signature

Cachet de l'entreprise

Fait à ....., le .....



## Annexe 2 : Formulaire de description de l'entreprise

## I. Identité de l'entreprise :

Raison sociale : .....

Directeur général : .....

Adresse (siège social) : ..... Ville (siège social) : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : ..... Site internet : .....

## II. Caractéristiques de l'entreprise :

Forme juridique : ..... Capital social (en DH) : ..... Année de création : .....

Appartenance à un groupe (préciser le nom du groupe) : .....

Effectif total : ..... Effectif permanent : ..... Effectif saisonnier : ..... Taux d'encadrement : .....

## III. Sites de production ou navires :

Nombre : ..... Localisation : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

N° d'agrément : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Activité : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

## IV. Production :

Approvisionnement : Méditerranée : .....% ; Atlantique nord : .....% ; Atlantique centre : .....% ; Atlantique sud : .....%

Direct  Mareyeur  Importation  Autres 

Capacité de traitement (tonnes/jour) : ..... Eviscération (oui/non) : ..... Filetage (oui/non) : .....

Principales espèces traitées ;

▪ Poissons blancs : .....

▪ Poissons pélagiques : .....

▪ Céphalopodes : .....

▪ Crustacés : .....

Démarche qualité (HACCP, ISO, PGQ, IFS, BRC, ...) : .....

Marques commerciales : .....

## V. Chiffre d'affaire :

Chiffre d'affaire 2012 (en DH) : ..... Pourcentage du CA à l'export (%) : .....

Chiffre d'affaire 2013 (en DH) : ..... Pourcentage du CA à l'export (%) : .....

Chiffre d'affaire 2014 (en DH) : ..... Pourcentage du CA à l'export (%) : .....

Répartition moyenne du CA à l'export (%) : Europe : .....% ; Asie : .....% ; Afrique : .....% ; Amérique : .....% ; Autre : .....%

Chiffre d'affaire moyen à l'export vers l'UE (en DH) : ..... Nombre de pays d'exportation actuel : .....

## VI. Participation aux événements promotionnels :

.....  
.....  
.....

Signature

Cachet de l'entreprise

Fait à ....., le .....



**Annexe 3 : Formulaire des représentants**

Je soussigné,

..... (Prénom, Nom)

..... (Fonction / Qualité)

Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et Forme Juridique)

Désigne ces personnes \* pour représenter l'entreprise au salon **Seafood Expo Global**, Bruxelles - Belgique, 2016 ;**Nom & Prénom :** .....**Tel :** ..... **Fax :** ..... **E-mail :** .....**Qualité :** .....**Diplômes :** .....**Expériences :** .....**Langues :** .....**Participation aux événements promotionnels :** .....**Nom & Prénom :** .....**Tel :** ..... **Fax :** ..... **E-mail :** .....**Qualité :** .....**Diplômes :** .....**Expériences :** .....**Langues :** .....**Participation aux événements promotionnels :** .....**Nom & Prénom :** .....**Tel :** ..... **Fax :** ..... **E-mail :** .....**Qualité :** .....**Diplômes :** .....**Expériences :** .....**Langues :** .....**Participation aux événements promotionnels :** .....**\*Le soumissionnaire pourra désigner plusieurs représentants en joignant la (ou les) page (s) correspondante (s).**

Signature

Cachet de l'entreprise

Fait à ....., le .....



## Annexe 4 : Formulaire des institutions

Je soussigné,

..... (Prénom, Nom)

..... (Fonction / Qualité)

Agissant au nom et pour le compte de ..... (Forme Juridique)

Adresse (siège social) : ..... Ville (siège social) : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : ..... Site internet : .....

Soumissionne à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Département de la Pêche Maritime et l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations pour faire participer l'institution que je représente au **pavillon Moroccan Seafood**, du salon **Seafood Expo Global**, organisé à Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016, notamment à travers :

- La contribution financière pour la participation à ce salon,
- La désignation des représentants, et la prise en charge des frais inhérents à leur voyage et à leur séjour,

Désigne ces personnes \* pour représenter l'institution à ce salon ;

**Nom & Prénom :** .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**Qualité :** .....

**Diplômes :** .....

**Expériences :** .....

**Langues :** .....

**Participation aux événements promotionnels :** .....

**Nom & Prénom :** .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**Qualité :** .....

**Diplômes :** .....

**Expériences :** .....

**Langues :** .....

**Participation aux événements promotionnels :** .....

**Nom & Prénom :** .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**Qualité :** .....

**Diplômes :** .....

**Expériences :** .....

**Langues :** .....

**Participation aux événements promotionnels :** .....

\*Le soumissionnaire pourra désigner plusieurs représentants en joignant la (ou les) page (s) correspondante (s).

Déclare sur l'honneur :

- Que les informations communiquées dans le dossier de soumission relatif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sont exactes.

Signature

Cachet

Fait à ....., le .....

